FAMILLE,
NEWS

RENOUVELLEMENT - CARTES FAMILLES - 2024-2025

Vous souhaitez inscrire vos enfants aux accueils de loisirs, à la restauration scolaire ou à d'autres prestations municipales pour l'année 2024-2025 ?
La date d'ouverture du renouvellement des cartes familles est fixée au mercredi 10 juillet 2024.
Profitez de la faible affluence de la période estivale pour établir ou renouveler votre carte famille (afin de calculer votre quotient familial).

Publié le 04 juillet 2024

La Carte Famille permet à chaque Mantais, en fonction de ses ressources, d'avoir **accès aux prestations municipales aux tarifs adaptés à leurs revenus** et en prenant en compte leur **quotient familial** :

- Restauration scolaire,
- Accueil de loisirs maternel et élémentaire,
- Accueil périscolaire matin,
- Accueil périscolaire soir,
- Accueil périscolaire du mercredi,
- Accueil de loisirs de proximité
- Centre d'Arts Abel-Lauvray (https://www.manteslajolie.fr/loisirs-et-sorties/culture/etablissements-culturels/centre-darts-abel-lauvray)

  .

Vous pouvez venir **retirer votre Carte Famille à l'Hôtel de Ville**, ou dans les **Mairies de Quartiers du Val Fourré et de Gassicourt** :

- **Hôtel de Ville**
  - **Uniquement sur rendez-vous**
  - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- **Mairies de Quartiers du Val Fourré et de Gassicourt**
  - **Sans rendez-vous**
  - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
  - Le samedi de 9h à 12h.
  - Le mardi, nocturne jusqu'à 19h uniquement à la mairie de quartier du Val Fourré

Votre carte vous sera délivrée sur place.

Plus d'infos sur la carte famille (conditions, etc.), cliquez sur le lien suivant >ICI<